

Conditions générales de services

Engagement de l'organisme de formation

- Confirme l'inscription au participant, au moins 5 jours avant le début de la formation.
- Envoie un programme détaillé de formation au participant, sur demande.
- Avertit, en cas d'annulation, ou de report, le participant, au minimum 3 jours ouvrés avant.
- Remet une attestation de formation à chaque participant à l'issue de la formation.

Engagement du participant

- Confirme son inscription en renvoyant le bulletin d'inscription définitif rempli et signé.
- Est à jour de ses cotisations VIVEA.
- Participe à l'intégralité de la session de formation.
- En cas d'impossibilité de venir assister à la formation, prévient le responsable de stage au moins 3 jours avant (sauf cas de force majeure).
- Remplit les formalités administratives demandées avant et lors de la formation.
- S'acquitte des frais de repas.

Prochaines sessions :

Des sessions sont organisées
À l'automne et au printemps
à **Aurillac, Saint-Flour.**

Inscription :

inscription obligatoire auprès de
FDSEA

04-71-45-56-20

Renseignements auprès du :

Responsable de stage :

Marie Lacombe

FDSEA

04.71.45.55.63

marie.lacombe@reseaufnsea.fr

Programme de la formation détaillée et Bulletin d'inscription envoyés sur simple demande



Organisme de formation :
ADASEA DU CANTAL
26 rue du 139ème R.I. - B.P. 239
15002 AURILLAC cedex
04.71.45.56.00.
015@adasea.net

Version 24/10/2018



Comment gérer efficacement des salariés et consolider leur emploi

*Une journée de formation
pour apprendre à mieux manager*



Comment gérer efficacement des salariés et consolider leur emploi

Objectifs :

Identifier les différents **points clés pour optimiser la relation de travail avec son salarié.**

Se situer en tant qu'employeur.

Identifier **ses attentes par rapport à un salarié et l'organisation du travail.**

Être capable d'appliquer **les règles de base d'une bonne communication.**

Contenu :

Clarification de la relation de travail. Définition de l'employeur et du salarié.

Les différents **modes de communication.** Les pratiques gagnantes et les pratiques à risque.

Les différentes **situations de conflit.** Les attitudes et comportements assertifs.

Les clés de la négociation.

Méthodes :

Partage d'expériences et de cas concrets vécus par les participants.

Exposé diaporama illustré pour interpeller le stagiaire et susciter sa réflexion.

Intervenants : Médiatrice de l'ADASEA.et Chargée de mission Emploi FDSEA

Public : **Tout agriculteur employeur** de main d'œuvre de façon occasionnelle ou permanente.

Durée : la formation dure une journée : 9h30 13h00 — 13h30 17h00

Coût : **gratuit** pour l'agriculteur (financement Vivea). Crédit d'impôt possible *

*Cette formation ouvre droit à un crédit d'impôt dans la limite de 40 h de formation par an, par exploitation (taux du SMIC du 31/12 de l'année x nb d'heures de formation) 69€ en 2018 pour une journée).

Vous êtes intéressé?

*Merci de vous PREINSCRIRE
en remplissant ce bulletin*

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal.....

Commune.....

Tél. fixe

Tel portable :

Mail:.....

Se préinscrit à la formation

Comment gérer efficacement des salariés et consolider leur emploi

région de q Aurillac q Saint flour

BULLETIN DE PREINSCRIPTION

A RENVOYER A Marie Lacombe

FDSEA du Cantal

26 rue du 139ème R.I.

15002 Aurillac Cedex

Les modalités d'inscription définitive vous seront envoyées dès que les dates et lieux retenus seront fixés.

